

## Villes et développement durable en France

La ville correspond à une **aire urbaine** composée d'un **pôle** central, de **couronnes périurbaines**, associée à une forte dynamique, ce qui justifie de poser la question des relations entre ville et développement durable. Ces liens sont surtout de deux types : tout d'abord celles liés aux attentes environnementales : la ville est alors considérée comme espace à risques ; et en second lieu, ceux associés aux moyens économiques, sociaux et écologiques mis en œuvre pour améliorer la « durabilité ». La ville devient alors un champ d'application et d'expérimentation lié à cette notion.

### Un enjeu pour la majorité de la population

Les villes regroupent 82% de la population sur des superficies réduites. Les aires urbaines et notamment les pôles se caractérisent par une importante **densité** urbaine du bâti destiné à l'habitat, aux activités économiques, en particulier celles liées aux services, par un étalement urbain marqué, une extension sans précédent des structures et des **axes** de communication, enfin par une augmentation conséquente du volume des déchets et des besoins en eau, en aliments.

Toutes ces mutations spécifiques exercent de fortes contraintes sur l'**environnement** et sont à l'origine à la fois d'un **écosystème** urbain mais aussi d'atteintes écologiques, d'où la double nécessité d'une meilleure gestion des ressources et d'une réflexion sur les **aménagements** des espaces urbains.

### La ville, un territoire à risques ?

En ville, la **notion de risque** recouvre différentes dimensions souvent interdépendantes, augmentant la vulnérabilité des espaces et des populations. Parmi les atteintes les plus courantes, on distingue de multiples sources de pollution : pollution atmosphérique liée aux gaz d'échappement et aux rejets d'usines ce qui augmente les températures (« îlot urbain de chaleur »), celle des poussières atmosphériques créant parfois un déficit d'ensoleillement, pollution de sols, des eaux, pollution sonore et olfactive.

Par ailleurs, la ville représente un espace à risque technologique (transports, industrie). L'anthropisation des milieux urbains accentue les risques naturels : l'aménagement des rivières, des canaux aggrave les risques d'inondation, de ruissellement et de glissements de terrain. Ils sont aussi de nature sociale : la densité humaine, la ségrégation socio-spatiale, la paupérisation des couches sociales les plus déshéritées rejetées dans les quartiers les plus pauvres à l'écart de quartiers hautement valorisés (gentrification) expliquent l'émergence de tensions, voire de violences urbaines.

Ces constats et la montée en puissance de la sensibilité écologique, surtout dans les sociétés européennes, aboutit, chez les acteurs politiques et les citoyens, à la volonté de gérer autrement l'espace urbain. Ce changement de regard et de perspective donne lieu désormais à de nouvelles politiques urbaines : il s'agit dès lors de penser la ville différemment.

### Vers des villes durables ?

La ville durable se conçoit « comme écologiquement vivable, économiquement viable et socialement équitable ». Quels moyens, quelles actions déployer pour atteindre les objectifs de durabilité ? Peut-on parler d'un modèle de ville lié au développement durable ?

De multiples actions prennent appui sur un outil global appelé *Agenda 21*, émanation du sommet de Rio de 1992. Il précise les responsabilités dévolues à chacun des **acteurs** de la société civile pour diminuer les atteintes. Chaque Etat devrait élaborer des plans d'action pour améliorer la situation et créer les outils et des lois spécifiques. Ces actions proviennent également de programmes de rénovation et d'actions nouvelles liées à l'habitat (nouvelles normes de construction, limitation des déperditions énergétiques, mixité sociale...) La politique des transports évolue aussi en insistant sur des priorités ; ainsi les transports en commun moins bruyants, à plus faible empreinte carbone, le soutien du covoiturage ou l'extension des rues piétonnes. La prise en compte des risques technologiques constitue une autre priorité. Des plans de prévention (PPR) sont déclinés en fonction des situations évaluées : glissements de terrain, séismes, inondations, radioactivité... La « revégétalisation » de la ville réinvente la nature à nouveau intégrée dans l'espace urbain, liée à l'idée de cadre de vie. Espaces verts, coulées vertes, parcs, aménagement concerté des berges (Lyon), écrans verts sur les murs, terrasses transformées sont autant de projets pour revaloriser la ville, pour atténuer les contraintes des habitants et répondre à des besoins de diversité végétale. Simultanément, des campagnes de sensibilisation conduites par les associations ou les politiques se multiplient pour faire évoluer les comportements des citoyens (tris, choix de transports, impact de la circulation automobile...)

En conclusion, on assiste à une certaine **recomposition urbaine** et à l'émergence de nouveaux quartiers, de nouvelles proximités spatiales, donc à de nouveaux **paysages urbains** dans les centres et les périphéries, ex : quartier confluence à Lyon, ville nouvelle à Angers, modification de la zone portuaire à Nantes... L'émergence de la notion de ville durable est donc à l'origine de nouvelles formes d'urbanité et modifie les images de la ville (journées sans voitures, circulation alternée). Mais ce bilan doit être nuancé car la ville reste un organisme économique avant tout. Certaines **métropoles** portent à elles seules le développement d'une région (projet du grand Paris), voire d'un **Etat** (conférence/Paris 2015), et cela peut reléguer le développement durable au second plan. L'ancienneté des villes fait aussi qu'elles portent des héritages difficilement compatibles avec ce concept récent, tant d'un point de vue social qu'économique (tourisme par exemple à Paris). Si des actions se mettent aisément en place au niveau local, les limites demeurent et on ne dispose pas toujours du recul nécessaire pour analyser transformations et résultats.

NL

**En gras les concepts cités dans cette synthèse.**